



Fiche de Données de Sécurité
préparé selon RPD (DORS/2015-17)

1. Identification de la substance / du mélange et de la société / entreprise

- 1.1** Identificateur de produit RM-PR10ACLM **Date de Révision:** 05/23/2022
Nom du produit: PR10 ACLM **Remplace:** 05/04/2020
- 1.2** Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Voir fiche technique. Les applicateurs DOIVENT être formés de manière conforme à l'utilisation de ce produit. Usage industriel et professionnel.
- 1.3** Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Société/Entreprise:** Logiball
440, rue Papin
Québec, QC G1P 3T9
Tél: 418-656-9767
www.logiball.com
- Fiche de données de sécurité préparée par:** info@logiball.com
- 1.4** Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC 1-703-527-3887 (Hors des U.S.A.)
CHEMTREC 1-800-424-9300 (aux U.S.A)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë, Orale, catégorie 3
Cancérogénicité, catégorie 1B
Eye Irritation, category 2A
Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 1B
Toxicité pour le système reproductif, catégorie 2
STOT, exposition répétée, catégorie 1
Irritant pour la peau, catégorie 2
Sensibilisation cutanée, catégorie 1

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) du produit



Mention d'avertissement

Danger

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

acrylamide, N,N'-methylenediacylamide

Mentions de danger

Toxicité aiguë, Orale, catégorie 3	H301	Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Cutanée, catégorie 4	H312	Nocif par contact cutané.
Irritant pour la peau, catégorie 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Eye Irritation, category 2A	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
Toxicité aiguë, Inhalation, catégorie 4	H332	Nocif par inhalation.
Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie 1B	H340-1B	Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité, catégorie 1B	H350-1B	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour le système reproductif, catégorie 2	H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
STOT, exposition répétée, catégorie 1	H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264	Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Porter un équipement de protection respiratoire.
P301+310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P302+352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P304+340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308+313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P314	Consulter un médecin en cas de malaise.
P333+313	

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P352

Laver abondamment à l'eau et au savon.

2.3 Autres dangers

Aucune information.

Résultats des évaluations TBP et VPVB:

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges TBP ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.

3. Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Substances Dangereuses

<u>Dénomination CEE</u>	<u>No. EINECS</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>%</u>	<u>Classifications</u>	
acrylamide	201-173-7	79-06-1	≥ 95%	H301-312-315-317-3 19-332-340-350-361 -372	Acute Tox. 3 Oral, Acute Tox. 4 Dermal, Acute Tox. 4 Inhalation, Carc. 1B, Eye Irrit. 2, Muta. 1B, Repr. 2, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT RE 1
N,N'-methylenediacylamide	203-750-9	110-26-9	≤ 5%	H302-332	Acute Tox. 4 Inhalation, Acute Tox. 4 Oral

<u>No.-CAS</u>	<u>Facteurs M</u>
79-06-1	0
110-26-9	0

Information supplémentaire: Le texte des états de danger GHS indiqués ci-dessus (le cas échéant) est donnée à l'article 16.

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques Générales: Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

En cas d'inhalation: Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas de contact avec la peau: Utilisez un savon doux, si disponible. Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

En cas de contact avec les yeux: Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion: Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau. Faire boire des petites quantités d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Auto protection du secouriste:

Aucune initiative ne doit être prise qui impliquerait un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Il peut être dangereux pour la personne portant secours de donner le bouche-à-bouche. Bien laver les vêtements contaminés avec de l'eau avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune information disponible relativement aux essais cliniques et au suivi médical. Le cas échéant, on trouvera l'information toxicologique à la section 11.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Aucune connue

Moyens d'extinction à NE PAS utiliser: Alcool, solutions à base d'alcool, tout autre support non mentionné ci-dessus.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucune information.

5.3 Conseils aux pompiers

Aucun à notre connaissance. Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Eau pulvérisée Poudre sèche Mousse Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO₂). Jet d'eau à grand débit. Aucun(e).

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Assurer une ventilation adéquate. Éviter toute formation de poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Aucune information.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés. Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Veillez consulter les réglementations en matière de mise au rebut ou les réglementations de chaque pays relatives à ce matériau. Voir la section 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Procédures recommandées pour la manipulation: Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Porter un équipement de protection individuel. Éviter la formation de poussière. Protéger de l'humidité. Éviter le contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements.

Mesures de protection et d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions à éviter: Exposition au soleil. Éviter l'accumulation de poussière dans les espaces confinés. CHALEUR, SOURCES D'INFLAMMATION, INCENDIE

Conditions de stockage: Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible relativement à l'utilisation finale.

8. Contrôle de l'exposition - Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition selon INRS
(US)

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>ACGIH TWA</u>	<u>ACGIH STEL</u>	<u>ACGIH Ceiling</u>
acrylamide	79-06-1	0.03 MGM3		

N,N'-methylenediacylamide 110-26-9

<u>Nom</u>	<u>No.-CAS</u>	<u>OSHA PEL</u>	<u>OSHA STEL</u>
acrylamide	79-06-1	0.3 MGM3	
N,N'-methylenediacylamide	110-26-9		

Conseils supplémentaires: Veuillez consulter les limites d'exposition réglementaires pour le personnel qui sont applicables dans chaque pays.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection individuelles

Protection respiratoire: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Masque à poussière efficace.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale. Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection des mains: Gants de protection. Gants imperméables. Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières de la place de travail (contraintes mécaniques, temps de contact). Demander des informations sur la perméabilité des gants au fournisseur. Combinaison complète de protection contre les produits chimiques. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: UTILISER DES BOTTES ET VÊTEMENTS DE PROTECTION POUR LA PEAU.

INGÉNIERIE DES SYSTEMES DE CONTROLE: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect:	Non déterminé
Etat Physique	Non déterminé
Odeur	Non déterminé
Seuil d'odeur	Non déterminé
pH	Non déterminé
Point de fusion / point de congélation	Non déterminé
Point / intervalle d'ébullition (° C)	N.D. - N.D.
Point éclair, (°C)	999
Taux d'évaporation	Non déterminé
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé
Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosion	Non déterminé
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité de vapeur	Non déterminé
Densité relative	Non déterminé
Solubilité dans / miscibilité avec l'eau	Non déterminé
Coefficient de partage: n-octanol/water	Non déterminé
Température d'auto-inflammation (°C)	Non déterminé
Température de décomposition (°C)	Non déterminé
Viscosité	Non déterminé

Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés oxydantes	Non déterminé
9.2 Autres informationsFR	
Contenu en COV g/l:	Non déterminé
Densité (g/cm3)	1.127

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.1 FR <undefined>Aucun risque de réactivité connu dans des conditions normales de rangement et d'utilisation. La polymérisation est une réaction hautement exothermique et peut générer une chaleur suffisante pour provoquer la décomposition thermique et/ou la rupture des conteneurs.

10.2 Stabilité chimique

Normalement le produit est fourni sous une forme stabilisée. Si la durée de stockage et/ou la température de stockage autorisées sont sensiblement dépassées, le produit peut se polymériser avec dégagement de chaleur.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

10.4 Conditions à éviter

Exposition au soleil. Éviter l'accumulation de poussière dans les espaces confinés. CHALEUR, SOURCES D'INFLAMMATION, INCENDIE

10.5 Matières incompatibles

Ne pas entreposer près des acides. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques. Oxydants forts. AGENTS OXYDANTS

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux. Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë:

LD50 Orale: Aucune information disponible.

Inhalation LC50: Aucune information disponible.

Irritation: Aucune information disponible.

Corrosivité: Aucune information disponible.

Sensibilisation: Aucune information disponible.

Toxicité à doses répétées: Aucune information disponible.

Cancérogénicité: Aucune information disponible.

Mutagénicité: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction: Aucune information disponible.

STOT-exposition unique: Aucune information disponible.

STOT-exposition répétée: Aucune information disponible.

Danger d'aspiration: Aucune information disponible.

Si aucune information n'est disponible ci-dessus sous la rubrique toxicité aiguë, alors les effets aigus de ce produit n'ont pas été testés. Les données sur les composants individuels sont rapportées ci-dessous:

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>LD50 Orale</u>	<u>LD50 Cutanée</u>	<u>LC50 Vapeur</u>	<u>Gaz CL50</u>	<u>Poussière / Brouillard DL50</u>
79-06-1	acrylamide	177	1141		0.000	0.000

Information

supplémentaire:

Aucune information.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

EC50 48hr (Daphnia): Aucune information.

IC50 72hr (algues): Aucune information.

LC50 96hr (poisson): Aucune information.

12.2 Persistance et dégradabilité: Aucune information.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Aucune information.

12.4 Mobilité dans le sol: Aucune information.

12.5 Résultats des évaluations TBP et VPVB: Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges TBP ou vPvB, conformément à l'annexe XIII.

12.6 Autres effets néfastes: Aucune information.

<u>No.-CAS</u>	<u>Nom Chimique</u>	<u>EC50 48hr</u>	<u>IC50 72hr</u>	<u>LC50 96hr</u>
79-06-1	acrylamide	Aucune information.	Aucune information.	
110-26-9	N,N'-methylenediacylamide	Aucune information.	Aucune information.	Aucune information.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets: Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

14. Informations relatives aux transports

14.1 Numéro ONU	UN2074
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Acrylamide, solid
Nom technique	Non applicable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	6.1
Danger secondaire d'expédition	Non applicable
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non applicable
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable
No EmS:	Non applicable
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

REGLEMENTS NATIONAUX :

Danemark - Numéro de code d'enregistrement du produit:	Indisponible
Danemark - Numéro de code MAL:	Indisponible
Danemark - Numéro de code MAL - Mélange:	Indisponible
Suède - Numéro de code d'enregistrement du produit:	Indisponible
Norvège - Numéro de code d'enregistrement du produit:	Indisponible
Classe de danger pour les eaux (WGK):	Indisponible

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le

mélange.

16. Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans la section 3:

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H340	Peut induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

MOTIF DE LA RÉVISION

Composition Information Changed

Substance et/ou modification de la propriété du produit dans la (les) section(s):

- 01 - Identification de la substance ou du mélange et de la société
- 02 - Identification des dangers
- 03 - Composition/informations sur les composants
- 05 - Mesures de lutte contre l'incendie
- 08 - Contrôle de l'exposition - Protection individuelle
- 09 - Propriétés physiques et chimiques
- 11. Informations toxicologiques
- 12. Informations écologiques
- 15. Informations réglementaires

Déclaration (s) de révision modifiée

Aucune information.

Liste de références:

Cette Fiche de Données de Sécurité a été établie à partir de données et d'informations provenant des sources suivantes:

La Base de Données Réglementaire Ariel fournie par 3E Company à Copenhague, Danemark;
Règlement n ° 1907/2006 de la Commission de l'Union européenne sur REACH modifié dans le règlement (UE) 2015/830;

Union européenne Règlement (CE) n ° 1272/2008 relatif à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges (règlement CLP) et ultérieures adaptations de progrès technique (ATP);

Décision UE 2000/532/CE du Conseil et son Annexe établissant une "Liste des Déchets".

Acronym / Abbreviation Key:

CLP	Classification, étiquetage et emballage des substances et mélanges
EC	Commission Européenne
EU	Union Européenne
US	Etats Unis
CAS	Chemical Abstract Service
EINECS	Inventaire Européen des Substances chimiques Commerciales Existantes
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
GHS	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)
LTEL	Limite d'Exposition à long terme
STEL	Limite d'Exposition à court terme

OEL	Limite d'exposition professionnelle
ppm	Parties par million
mg/m3	Milligrammes par mètre cube
TLV	Valeur limite d'exposition
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
OSHA	Occupational Safety & Health Administration
PEL	Limites d'exposition admissibles
VOC	Composés organiques volatils
g/l	Grammes par litre
mg/kg	Milligrammes par kilogramme
N/A	Non applicable
LD50	Dose létale pour 50%
LC50	Concentration létale pour 50%
EC50	Concentration Efficace Médiane à 50%
IC50	Concentration Inhibitrice Médiane à 50%
TBP	Substance persistantes, bioaccumulables et toxiques
vPvB	Substance très persistantes et très bioaccumulables
EEC	Communauté Economique Européenne
ADR	Accord Européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
RID	Transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer
UN	Nations Unies
IMDG	Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
IATA	Association Internationale pour le Transport Aérien
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution maritime par les navires, 1973 complétée par le protocole de 1978.
IBC	Grand Reservoir Vrac
RTI	Irritation des voies respiratoires
NE	Effets narcotiques
STOT	Toxicité spécifique pour certains organes cibles

Pour plus amples renseignements, s'il vous plaît contacter: Technical Services Department

Les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les règlements tant nationaux que communautaires. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à notre produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés dans la fiche technique sans avoir obtenu au préalable des instructions écrites de manipulation.